

Comité de Pilotage du Championnat National des Clubs (CNC)

Contact : Laurent VAISSIERE laurent.vaissiere@petanque.fr 06.63.97.57.67

A - Modalités du CNC 2023 :

Budget total alloué par la FFPJP en 2023 = **281 500€**

Ce budget comprend :

- La participation fédérale lors de la phase de championnat (CNC et CNC-F)
- La participation fédérale pour les qualifiés pour les finales (CNC, CNCF, CNC-V, CNC-JP, CNC-J)
- Les récompenses pour les finales (primes ; trophées)
- Les frais d'organisation (arbitres, animation, repas et hôtellerie du comité de pilotage)

CNC Open :

CNC 1 : 16 équipes réparties en 2 groupes de 8

CNC 2 : 32 équipes réparties en 4 groupes de 8

CNC 3 : 64 équipes réparties en 8 groupes de 8

Les journées de championnat (sauf particularités) :

7 et 8 octobre : 2 rencontres

21 et 22 octobre : 2 rencontres

4 et 5 novembre : 3 rencontres

Chaque équipe perçoit 320 € pour chaque journée y compris pour les clubs recevant soit 960 €

Les qualifiés pour la finale du 24 au 26 novembre à Montluçon (03) :

A l'exception de la CNC 1, les qualifiés pour la finale accède à la division supérieure.

CNC1 : 4 (les 2 premiers de chacun des 2 groupes)

CNC2 : 4 (le premier de chacun des 4 groupes)

CNC3 : 8 (le premier de chacun des 8 groupes)

Les modalités du déroulement de la finale seront transmises aux clubs qualifiés à l'issue du championnat.

Les relégations :

CNC 1 : 4 (les 2 derniers de chacun des 2 groupes)

CNC 2 : 8 (les 2 derniers de chacun des 4 groupes)

CNC 3 : 24 (les 3 derniers de chacun des 8 groupes)

CNC Féminin :

CNCF 1 : 16 équipes réparties en 2 groupes de 8

CNCF 2 : 49 équipes réparties en 7 groupes de 7

Les journées de championnat (sauf particularités) :

7 et 8 octobre : 3 rencontres



21 et 22 octobre : 3 rencontres
4 et 5 novembre : 3 rencontres

En CNCF-2 chaque équipe participera qu'à 2 journées et jouera 3 rencontres à chaque fois.
Chaque équipe perçoit 320 € pour chaque journée y compris pour les clubs recevant soit 640 €

Les qualifiés pour la finale du 24 au 26 novembre à Montluçon (03) :

A l'exception de la CNCF 1, les qualifiés pour la finale accède à la division supérieure.

Les modalités du déroulement de la finale seront transmises aux clubs qualifiés à l'issue du championnat.

Les relégations :

CNCF 1 : 7 (les 3 derniers de chacun des 2 groupes et le plus mauvais 5ème)
CNCF 2 : 21 (les 3 derniers de chacun des 7 groupes)

CNC Vétérans

La finale se déroule à 16 équipes regroupant les différents vainqueurs de CRC
Les 16 équipes sont réparties dans 4 groupes de 4. Les 2 premiers de chaque groupe sont qualifiés pour la phase finale à élimination directe ¼, ½ et finale.

La finale aura lieu à Saint Yrieix (16) du 24 au 27 octobre.

Les modalités du déroulement de la finale seront transmises aux clubs qualifiés

CNC Jeunes :

La finale se déroule à 48 équipes (16 équipes BM + 16 équipes Cadets + 16 équipes Juniors)
Les 16 équipes de chaque catégorie sont réparties dans 4 groupes de 4. Les 2 premiers de chaque groupe est qualifié pour la phase finale à élimination directe 1/4, ½ et finale.
La finale aura lieu à Saint Yrieix (16) du 27 au 29 octobre.

Les modalités du déroulement de la finale seront transmises aux clubs qualifiés

CNC Jeu Provençal :

La finale se déroule à 16 équipes regroupant les différents vainqueurs de CRC
Les 16 équipes sont réparties dans 4 groupes de 4. Les 2 premiers de chaque groupe sont qualifiés pour la phase finale à élimination directe ¼, ½ et finale.

La finale aura lieu à Fenouillet (31) du 13 au 15 octobre.

Les modalités du déroulement de la finale seront transmises aux clubs qualifiés

B – Organisation type d'une journée de CNC :

Cela concerne les clubs chargés de recevoir une journée de CNC open ou Féminin

Traçage des terrains :

Les clubs qui reçoivent doivent tracer 6 terrains de 15 x 4m par match (4 en féminin) – (toléré 12 x 3 m)
En cas d'insuffisance de terrains et notamment pour les clubs qui reçoivent plusieurs groupes il est permis de jouer les Tête à Tête sur 2 tours ou prioritairement de jouer à l'extérieur si le temps le permet par décision du jury.



Arbitrage :

Un Arbitre désigné par la Commission Nationale d'arbitrage

Délégation :

Un Délégué Officiel désigné par le Comité Régional qui reçoit

Table de marque :

Elle est tenue par le Délégué Officiel qui centralise les feuilles de matchs signées par l'Arbitre à renvoyer dès le soir même au plus tard le lendemain des rencontres par mail à l'adresse suivante : cnc@petanque.fr

Feuille de match :

Chaque club utilise la feuille de match téléchargeable à partir du site FFPJP sous rubrique Portail / Règlements ou celles transmises par le Comité de Pilotage CNC.

Restauration / hébergement :

Hébergement : les clubs doivent s'adresser aux clubs organisateurs (les coordonnées des clubs par divisions et groupes ont été transmises à tous les clubs et figurent sur le Calendrier / Programme EXCEL transmis aux clubs)

Pour entretenir la convivialité que génère ce championnat des clubs depuis sa création en 2009, il est recommandé que soient organisés des repas rapides (genre buffets / selfs) par les clubs organisateurs pour un prix environnant entre 15 et 20 €. Les clubs participants sont priés de réserver les repas auprès des clubs organisateurs.